



CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 16 janvier 2013 (18.01)  
(OR. en)

16534/12  
ADD 1 COR 1

PV/CONS 61

**CORRIGENDUM à l'ADDENDUM au PROJET DE PROCÈS-VERBAL**

Objet: **3200<sup>e</sup>** session du Conseil de l'Union européenne (**AFFAIRES GÉNÉRALES**),  
tenue à Bruxelles, le 20 novembre 2012

---

Dans le document 16534/12 ADD 1:

À la page 3, le dernier tiret doit se lire comme suit:

- a décidé d'inscrire à son procès-verbal les déclarations qui figurent dans l'addendum 3 REV 3 du document **15880/1/12 REV 1**.